



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°07/2017

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	22
Présents	13
Pour	14
Contre	0
Abstention	-
Non participation au vote	-

L'an deux mille dix sept,

Le seize mars à quatorze heures trente minutes,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président,

Etai^{ent} présents : Messieurs Charles de COURSON, Jean-Marc ROZE, Roland BOULARD, Jean-Raymond EGON, Jean-Michel POINTUD, Raphaël BLANCHARD, Alphonse SCHWEIN, Gérard DULION, Et Mesdames Frédérique SCHULTHESS, Dominique DETERM, Annie COULON, Marie-Thérèse PICOT, Danielle BERAT.

Absent représenté : Monsieur Vincent VERSTRAETE donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc ROZE.

OBJET : TOUR D'HABITATION DU CSPR DE REIMS WITRY – RUE DU CAPORAL CHEF DIVRY - ACQUISITION – COMPROMIS ET ACTE DE VENTE

Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- **DECIDE** d'acquérir la tour d'habitation du CSPR de Reims Witry – rue du caporal chef Divry à Plurial Novilia pour un montant global comprenant l'acquisition et les travaux de 3 900 000 €. La répartition entre le prix d'acquisition et le montant des travaux sera définie après le résultat de l'appel d'offres relatif aux travaux.
- **DELEGUE** au bureau la validation définitive du prix d'achat de la tour d'habitation du CSPR de Reims Witry – rue du caporal chef Divry.
- **AUTORISE** le président à signer les actes afférents à cette acquisition notamment le compromis de vente et les actes administratifs de cession immobilière.
- **VALIDE** la vente par acte administratif.
- **AUTORISE** le lancement de la consultation auprès des organismes bancaires pour le financement de ce projet.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REQU LE

29 MARS 2017

PREFECTURE DE LA MARNE
DRCL